

RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

par Nathalie Arguin

Notre première année de mandat fut bien remplie. Nous avons établi un plan de travail qui comprend deux grands objectifs :

- Sensibiliser les membres de la FEESP sur l'importance et la pertinence des revendications concernant la condition féminine
- Développer et consolider le Réseau-femmes de la FEESP

Vous pouvez consulter le contenu complet de notre plan de travail sur le site Internet de la FEESP.

Depuis septembre, nous avons tenu cinq réunions au cours desquelles nous avons mis en branle quelques moyens en vue d'atteindre les objectifs de notre plan de travail.

BULLETIN *DE FIL EN FILLES*

Nous avons élaboré le contenu de quatre bulletins (octobre et décembre 2006, mars 2007 et le prochain en mai 2007) en y incluant des nouvelles des femmes que nous représentons. Nous avons établi un contact personnel avec quelques responsables en condition féminine dans les syndicats selon les thèmes que nous avons abordés dans chaque bulletin. Depuis l'automne 2006, nous vous avons présenté trois femmes responsables des dossiers de condition féminine dans leur syndicat. Ces entrevues très intéressantes ont révélé des réalités fort différentes d'un syndicat à l'autre. Nous comptons continuer la production du bulletin *De Fil en filles* pour les années à venir et nous vous invitons à nous envoyer vos suggestions de sujets ou des noms de militantes à interviewer afin d'enrichir notre bulletin et de le rendre interactif. Vous pouvez aussi communiquer en tout temps avec Michèle Côté, employée de bureau, pour vous inscrire sur la liste de distribution du bulletin. Nous voulons privilégier l'envoi par courriel mais il est possible de recevoir le bulletin par la poste si vous n'avez pas d'accès Internet.

CAPSULES D'INFORMATION

Les secteurs ont été sollicités pour nous aider à tenir leurs membres au courant des activités en condition féminine par le biais de leurs réseaux de communication existants, par exemple en intégrant des capsules dans les journaux ou les bulletins d'information sectoriels. Les capsules ont été produites durant la dernière année et vous pouvez présentement les voir défiler à l'écran.

Toutes les capsules ont été remises à chaque secteur qui pourra les utiliser dans ses publications et communications. De plus, les capsules seront disponibles sur le site Internet de la FEESP, dans la section du comité de condition féminine, dès lundi. Nous vous encourageons à les télécharger et à les utiliser dans vos syndicats.

SITE INTERNET

Un travail de mise à jour et d'actualisation de la section du comité de la condition féminine a été effectué. Nous visons à rendre plus vivante notre section du site en y ajoutant des informations de façon plus régulière.

RÉSEAU-FEMMES

En accord avec notre objectif de *sensibiliser les membres de la FEESP sur l'importance et la pertinence des revendications concernant la condition féminine*, nous voulons élargir le Réseau-femmes de la FEESP. Plusieurs femmes nous disent ne pas être au courant des actions du comité de la condition féminine. Dans le but de rejoindre le maximum de femmes, nous avons demandé la collaboration des conseillères et conseillers syndicaux afin que nous soient transmises les coordonnées des femmes oeuvrant en condition féminine dans les syndicats ou les coordonnées d'une personne-contact par syndicat qui pourra effectuer un suivi sur ce dossier. Cette opération a été effectuée par Julie Simard, conseillère pour notre comité. Nous compilerons en mai le résultat de cette cueillette de données et, au besoin, nous compléterons par une tournée téléphonique des syndicats dont nous n'avons pas d'information.

FORMATION PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

La collaboration avec le comité de santé-sécurité-environnement s'est poursuivie en 2006-07 avec la finalisation du contenu de cette formation très attendue. En effet, après la tenue d'une session de formation pilote d'une durée de deux jours en décembre 2005, il s'est avéré très clair, autant à la lecture des évaluations des personnes participantes que de l'avis des deux formatrices (Linda Boisclair et Hélène Vachon) que la session nécessitait des ajustements ainsi que l'ajout d'une troisième journée. Linda Boisclair, du comité de la condition féminine et Hélène Vachon, du comité de santé-sécurité-environnement ont travaillé d'arrache-pied pour mener à terme ce projet. Je tiens à les remercier une fois de plus pour tout le travail qu'elles ont accompli en élaborant cette formation. Au moment d'écrire ces lignes, la première session prévue pour les 2-3-4 avril n'avait pas encore eu lieu mais affichait déjà complet. Je laisse le soin au président du comité de santé-sécurité-environnement de vous en informer davantage.

AUTRES ACTIVITÉS

Parallèlement à ces dossiers, j'ai participé avec Jacky Marier (membre du comité) aux rencontres de la coordination nationale de la condition féminine de la CSN. J'ai également été présente aux réunions du bureau fédéral ainsi qu'aux conseils confédéraux de la CSN.

Dans le but de recevoir plus d'informations du mouvement féministe québécois, le comité a décidé de s'abonner à la revue *La Gazette des femmes* ainsi qu'à devenir membre de la *Fédération des femmes du Québec*. Notre membership nous donne droit à quatre votes à leur assemblée générale en plus de contribuer financièrement à cet organisme qui travaille à l'avancement de la cause des femmes.

ÉQUIPE DU COMITÉ

L'équipe du comité de la condition féminine a connu de nombreux changements quant à sa composition en ce début de mandat. En effet, Ginette Guérin nous a annoncé que la répartition des dossiers au sein de l'exécutif faisait en sorte qu'elle nous quittait comme responsable politique. Nous tenons à partager avec vous aujourd'hui notre profonde reconnaissance envers Ginette, notre alliée indéfectible au cours des derniers mandats. Nous savons que nous pourrions toujours compter sur son appui et son soutien à la condition féminine. Les rires, le brassage d'idées et les discussions animées, en toute confiance, sont parmi les souvenirs que nous gardons du bout de chemin que nous avons parcouru ensemble.

Autres départs : Priscilla Bittar, conseillère syndicale partie assumer de nouvelles fonctions au CCMM et Nicole Lagüe, employée de bureau qui a également postulé sur un autre poste. Ce fut un plaisir de travailler avec elles.

Par ailleurs, notre équipe s'enrichit de l'arrivée de Marjolaine Côté, responsable politique, Julie Simard, conseillère syndicale et Michèle Côté, employée de bureau. Il est très motivant de travailler avec ces femmes dynamiques !

Concernant les membres du comité, Jacky Marier, qui a été élue membre du comité de la condition féminine au dernier Congrès a également quitté son emploi et par conséquent, le comité. Le présent conseil nous apportera une nouvelle personne membre qu'il nous fera plaisir de connaître et d'intégrer à l'équipe.

Nous entreprenons donc avec enthousiasme notre deuxième année de mandat en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Bon conseil !